



CACHET, VISA & DATE

En cochant cette case je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente au verso

PATIENT

Code patient :

Sexe : H F

Age :

Visage :

GAMME

- Premium*
 Universelle

- V

PROTHÈSE CONJOINTE

DENTS CONCERNÉES

- Couronne céramo-métal / Armature / Finition*
 Couronne Full Zirconia
 Couronne céramique Zircon / Armature / Finition*
 Couronne céramique e.max® / Facette / Inlay
 Couronne métallique
 Inlay / Onlay composite / Provisoire résine
 Inlay-Core / Opacifié / Clavette / Richmond
 Implant, référence (type d'implant, marque, diamètre)
 Clé de repositionnement
 Attachement, type :

MÉTAL

EMBRASURE

FORME INTER

POURTOUR CERVICAL

- Non Précieux Sans Nickel* Semi Précieux Précieux
 Ouverte* Fermée

DENTS À SOLIDARISER

Haut Bas [grid]

Diagrams for tooth forms and cervical shapes with checkboxes.

SI MANQUE DE PLACE

TEINTE

VOTRE MOIGNON

- Retouche préparation
 Antagoniste
 Îlot zircon / métallique
 Appeler le praticien*

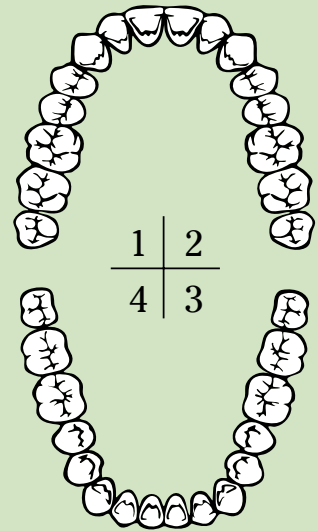
Teinte [tooth diagrams]

- Faux moignon
 Dent vivante
 Dyschromié

PROTHÈSE ADJOINTE

- Cire : Haut / Bas / Base dure P.E.I / Haut / Bas / Ciel ouvert
 Châssis : Haut / Bas / Montage / Finition / Finition FlexiVia® / Ackers
N° du design de châssis choisi (cf. différents designs au verso) :
 Complet / Partiel Résine / Haut / Bas / Montage / Finition
 FlexiVia® / Haut / Bas / Montage / Finition / Ackers
 Teinte du Flexivia® Pink* Meharry
 Crochets esthétiques acétal sur
 Gouttière de Blanchiment : Haut / Bas Plq surélévation
 Gouttière de désocclusion : Haut / Bas*
A-Dure (résine)* / B-3 mm Souple et Rigide / C-2 mm Souple / D-1 mm Dure / E-3 mm Souple
 Rebasage / Réparation / Adjonction dent / crochet

Nombre de dents :
Haut :
Bas :
Crochets sur :



OBSERVATIONS

- Appeler avant de démarrer la réalisation
 Appeler après coulée des modèles

RDV Patient : Date / /
Heure

FOURNITURES SOUHAITÉES

- Fiches de laboratoire
 Boîtes
 Sachets kangourou
 Etiquettes transport
 Ramassage régulier
 Ramassage ponctuel
 Etiquettes Nom Praticien
 Sachets transporteur
 Autre :

Emplacement tenons

SI TRAVAIL À REFAIRE : FICHE D'ORIGINE N°

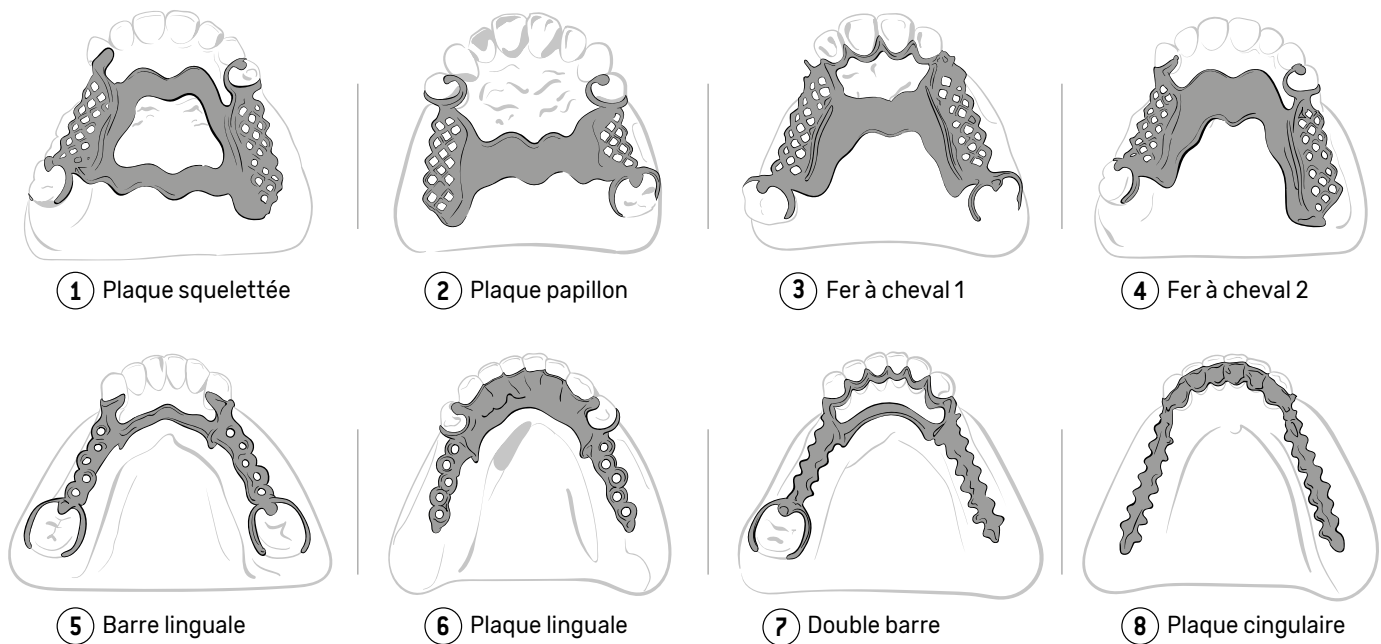
ÉLÉMENTS JOINTS À LA COMMANDE

- Nbr d'empreintes : Modèle Mordu Transfert Analogue Pilier Autre :

ÉLÉMENTS ENVOYÉS PAR MAIL

E-mail : labo@via-lab.fr - Merci de mentionner le code du patient et le n° de la fiche de laboratoire.
 Radio Photo Autre :
Avez-vous été satisfait du dernier cas reçu ? Oui Non Fiche de laboratoire n°

NOS DIFFÉRENTS DESIGNS DE CHÂSSIS



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Dès lors qu'une empreinte accompagnée de la fiche de laboratoire est envoyée au laboratoire Crown Ceram / Via lab, le client reconnaît avoir pris connaissance, compris et accepté les conditions générales de vente énoncées ci-dessous.

1. PRISE DE COMMANDE

- Toute commande doit être réalisée par le biais de la fiche de laboratoire Crown Ceram / Via lab dûment complétée et d'une empreinte soigneusement réalisée.
- Le client est responsable de la désinfection des empreintes pour éliminer les micro-organismes qui y sont appliqués avant expédition au laboratoire Crown Ceram / Via lab.
- Le client est responsable de la qualité de l'empreinte livrée au laboratoire Crown Ceram / Via lab. Si celle-ci n'est pas réalisée avec soin, le laboratoire Crown Ceram / Via lab ne peut être tenu pour responsable en cas d'inadéquation de la prothèse en bouche, si celle-ci respecte en tous points la prise d'empreinte livrée à la commande.
- La commande passée est ferme et ne peut donner lieu à une annulation totale ou partielle que si elle intervient dans les 24h suivant sa réception au laboratoire Crown Ceram / Via lab.
- Toute commande livrée sera considérée comme acceptée.

2. CONDITIONS DE VENTE

- Tarifs : les prix applicables, dont le client reconnaît avoir été préalablement informé, sont ceux en vigueur au jour de la passation de la commande.
- Frais de transport : un barème de participation aux frais de transport est mis en place en fonction du type de transport souhaité, de la régularité du ramassage et de la facturation mensuelle.
- Factures : une facture récapitulative des travaux effectués est adressée chaque fin de mois au client, et est payable sous 10 jours.
- Règlements : à défaut de règlement à échéance, l'intégralité des sommes dues au titre des commandes en cours sera immédiatement exigible sans qu'il soit besoin de mise en demeure préalable.
En l'application de l'article L411-6 du Code de commerce, il est prévu que les pénalités de retard ne pourront être inférieures à 3 fois le taux d'intérêt légal et qu'un indemnité de recouvrement forfaitaire de 40 euros sera appliquée.
En outre, l'intégralité des sommes restant dues, même non échues, deviendra immédiatement exigible, et ce sans qu'il soit besoin de mise en demeure préalable.
En application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est prévu une indemnité complémentaire de recouvrement qui sera appliquée sur toutes les factures totalement ou partiellement impactées à l'échéance égale à 15% du montant resté impayé.
- Avoirs : aucun avoir ne sera consenti sur les prothèses retournées par le client pour quelque motif que ce soit. En effet dans le cadre de la garantie Crown Ceram / Via lab, le laboratoire s'engagera à refaire ou à modifier ses travaux prothétiques jusqu'à parfaite adaptation en bouche. Toutefois, si après 3 interventions minimum de sa part en vue de refaire ou de modifier un travail, la prothèse ne s'adaptait pas en bouche, le laboratoire Crown Ceram / Via lab pourra émettre un avoir à sa clientèle.
- Changement de teinte: tout changement de teinte par rapport à la commande initiale, même dans le cadre d'une réparation ou d'un travail à refaire, sera facturé d'après le tarif du laboratoire Crown Ceram / Via lab en vigueur.

3. MÉTAUX PRÉCIEUX

- Dans le cas de travaux refaits sur des métaux précieux ou semi-précieux, le laboratoire Crown Ceram / Via lab, sur une base de 20 à 25% de pertes (taux pratiqué par l'ensemble de la profession), pourra après avoir récupéré le travail initial, re-facturer le différentiel par rapport au travail final. La différence se fera lors de la pesée, qui détermine le taux de perte lors de la découpe de la tige de coulée et du grattage, celui-ci permettant un passage de l'état brut à l'état poli.

- Dans le cas de travaux refaits, après récupération du travail initial, le laboratoire Crown Ceram / Via lab se réserve la possibilité de refacturer les nouvelles pertes occasionnées.

4. GARANTIE

- Les travaux prothétiques réalisés par le laboratoire Crown Ceram / Via lab sont garantis 5 ans à compter de leur livraison, sauf les prothèses amovibles 1 an hors rebasage et tout type de gouttières 6 mois.
- Aucune garantie ne s'appliquera sur les travaux prothétiques non posés en bouche passé un délai d'1 mois après leur livraison.
- Dans le cadre de la garantie, le laboratoire Crown Ceram / Via lab s'engage à refaire ou à modifier ses prothèses jusqu'à parfaite adaptation en bouche.
- Aucun avoir ne sera consenti dans le cadre de la garantie, sans retour impératif des travaux défectueux et avec l'accord préalable du laboratoire Crown Ceram / Via lab.

5. LIVRAISON & DÉLAIS

- Les délais d'exécution et de livraison des travaux sont donnés au client à titre indicatif.
- La responsabilité du laboratoire Crown Ceram / Via lab ne peut être engagée dans les cas suivants :
- Retard de livraison imputable au transporteur
 - Retard d'exécution ou de livraison dus à des événements fortuits (accident, grève) ou à ces cas de force majeure (intempéries, incendie, catastrophe naturelle)
 - Retard de livraison lorsque la commande a été mal ou insuffisamment libellée par le client
- Tout dépassement de ces délais ne pourra donner lieu ni au versement par le laboratoire Crown Ceram / Via lab de dommages et intérêts ni à la résiliation de la commande passée par le client.

6. PROPRIÉTÉ

- En référence à la loi du 12.05.1980 (clause de réserve de propriété), le laboratoire Crown Ceram / Via lab demeure propriétaire de ses travaux et marchandises vendues, même après livraison, jusqu'à l'intégralité de leur règlement.

7. RETOURS

- Dans le cadre d'un retour de travaux défectueux à refaire ou à modifier, le client est invité systématiquement à retourner ces derniers au laboratoire Crown Ceram / Via lab sur les modèles en plâtre d'origine haut et bas en mentionnant le numéro d'origine de la commande. Dans le cas contraire, le laboratoire Crown Ceram / Via lab se verra contraint de lui facturer l'ensemble des travaux à nouveau réalisés.
- Toute modification de la nature du travail entraînera une nouvelle facturation des prothèses réalisées.

8. LITIGE

- Tout litige susceptible de s'élever entre les parties quant à la formation, l'exécution ou l'interprétation de tout ou partie du présent contrat, les parties conviennent expressément que sera seule compétente la Juridiction du tribunal de Mulhouse.
Le droit applicable est le droit français, quelle que soit la nationalité du client.

9. ACCEPTATION DU CLIENT

- Les présentes conditions générales de vente ainsi que les tarifs et barèmes, sont expressément agréés et acceptés par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat.